#### République Française

### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL** DE LA COMMUNE DE SAINT-GEORGES

#### Département du CANTAL

## SÉANCE du 8 décembre 2022 N° 60 / 2022

L'an deux mil vingt-deux, le huit décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance

ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint-Georges, sous la

Conseillers en exercice: 15 Présents: 10

Pouvoir(s): 4

Absent(s) excusé(s): 5

14 Votants:

Présents:

Pouvoirs:

Absents excusés :

Mesdames, Messieurs Jean-Jacques MONLOUBOU, Bernadette ALBARET. Alain ANDRIEUX, Béatrice ANTONY, Bernadette ANTONY, Jean-Paul BERTHET,

présidence de Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU.

Martine BERTRAND, Guillaume CASTEL, Daniel MALLET et Romain MALLET.

Mmes Isabelle AVENEIN-DECHAMBRE, Christine BACHELLERIE-NINYEM FOKO

et Angélique GERBERT, MM. Paul CHALVET et Matthieu VILLENEUVE. Isabelle AVENEIN-DECHAMBRE donne pouvoir à Béatrice ANTONY.

Christine BACHELLERIE-NINYEM FOKO donne pouvoir à Daniel MALLET.

Paul CHALVET donne pouvoir à Jean-Jacques MONLOUBOU. Angélique GERBERT donne pouvoir à Jean-Paul BERTHET. Angélique GERBERT donne pouvoir à Jean-Paul BERTHET.

Secrétaire de séance :

Guillaume CASTEL.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 09.12.2022 et que la convocation avait été faite le 28 novembre 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 09 12-2022

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mojs à compter de sa date de réception en Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

# OBJET: DÉCISION MODIFICATIVE AS n° 3/2022 BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative comme indiquée dans le tableau ci-après :

Désignation	Désignation Dépenses		Recettes	
	Baisse des crédits	Hausse des crédits	Baisse des crédits	Hausse des crédits
R 7011 : Eau				14.500 €
TOTAL R 70: Ventes produits				14.500 €
D 605 : Achats d'eau		12.000 €		
TOTAL D 011 : charges de gestion générale		12.000 €		
D 658 : Charges diverses de gestion courante		1.000 €		
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante		1.000 €		
D 023 : Virement à la section d'investissement		1.500 €		
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement		1.500 €		
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		14.500 €		
R 021: Virement de la section de fonctionnement				1.500 €
Opérations financières TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement				1.500 €
D 2158-35 : Autres instal., mat. et outil. techniques		1.500 €		
Opération 35 : Travaux sur stations TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		1.500 €		
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		1.500 €		1.500 €

PREFECTURE DU CANTAL Date de réception de l'AR: 09/12/2022 015-211501887-20221208-DE\_2022\_60-DE

## Pour: 14 voix

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre. Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

Jean-Jacques MONLOUBOU

PREFECTURE DU CANTAL Date de réception de l'AR: 09/12/2022 015-211501887-20221208-DE\_2022\_60-DE